

Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE MENS**

Retrouvez-nous sur le web :
www.mairie-de-mens.fr

N° 190 MARS 2017

AVAP : Après le règlement, l'application.

La mise en révision du Plan d'occupation des sols a été décidée par la précédente municipalité à la fin 2009. Elle comportait la révision simultanée de la ZPPAUP elle-même décidée en 1977. Cette zone avait pour but de protéger le patrimoine architectural et urbain de Mens. La loi dite de Grenelle II en conservant les mêmes principes fondamentaux y a ajouté la protection et la mise en valeur des paysages. Après de longs débats, abordant tous les détails architecturaux considérés comme éléments de patrimoine, au sein d'une commission spéciale composée d'élus, de personnes qualifiées et des services de Etat, nous sommes parvenus à établir une carte et un règlement qui s'appliqueront pour plusieurs années aux autorisations de construire dans la zone AVAP permis et déclarations préalables.

Après l'enquête publique et l'avis favorable de la commissaire enquêteur un certain nombre de rectifications ont été apportées. Il faut en retenir une idée directrice issue de la centaine de remarques de l'enquête : apporter plus de souplesse à des dispositions réglementaires trop rigides et probablement difficiles à respecter. Mais en ne perdant pas de vue que le but reste de protéger et valoriser le patrimoine tant architectural que paysager.

Plus de souplesse ne signifie pas laxisme ou laisser faire. C'est l'esprit des textes qu'il faudra respecter et ceci sous le contrôle systématique de l'architecte des bâtiments de France qui a très activement participé au travail de conception de notre AVAP. Cet esprit n'ignore pas l'importance qu'il faut donner aux économies d'énergie et aux systèmes de production domestique mais il impose de concilier respect du patrimoine et préoccupations énergétiques. Dans les secteurs les plus protégés, comme le centre bourg de Mens la priorité est clairement affichée en faveur de la démarche de protection patrimoniale. Plus on s'écarte de ces zones plus les contraintes s'allègent. Elles ne disparaissent pas complètement. L'énergie n'est pas négligée loin de là, mais dans le cas de Mens, elle ne peut pas être érigée en source unique de réglementation.

L'application du règlement de l'AVAP commencera fin mars. Ce ne sera pas une révolution par rapport à la situation antérieure mais ce sera un moyen d'affirmer et de consolider le caractère tant apprécié de notre bourg et de ses paysages. Cela impliquera le plus souvent l'intervention de l'Architecte conseil que la Communauté de Communes met à la disposition des futurs pétitionnaires. Cela impliquera systématiquement la bonne compréhension du règlement et pour cela les services de la mairie sont à disposition. L'objectif mérite qu'on s'emploie collectivement à réussir.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 5
La vie du village	P 5 à 6
La CDCT	P 7
La vie des associations	P 8 à 10
Mens Ensemble communiqué	P 11
Les brèves et l'état civil	P 12

LES ARTICLES POUR LE TUM D'AVRIL DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 21 MARS 2017

Photo de couverture :

Photo Bernard CHEVALIER :

Mens 2017 sous la neige vue de la route de Charvet

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

[LES INFOS MUNICIPALES]

REFONTE DU NOTRE SITE INTERNET ET DU JOURNAL MUNICIPAL



Une réunion publique s'est tenue le 19 janvier où une vingtaine de personnes étaient présentes et ont souhaité nous présenter leurs idées pour améliorer l'utilisation, la navigation et le contenu du site. Aujourd'hui, la nouvelle présentation du site internet a été lancée auprès de plusieurs pres-tataires avec un cahier des charges qui s'est nourri de nos réflexions et celles réunies suite à la réunion publique.

mars le rendant plus lisible et plus aéré, avec toujours plus d'informations où chaque « rubrique » se distingue par une couleur différente qui nous l'espérons vous apportera une aisance et un confort de lecture supplémentaires

Merci pour tous vos soutiens, vos encouragements et vos remerciements que vous nous avez fait parvenir et qui nous confortent de continuer dans cette voie.

Bernard CHEVALIER



Depuis plusieurs semaines une réflexion a été lancée sur la refonte du site internet de la mairie, notre volonté est de rendre plus conviviale, plus facile, plus homogène la navigation et à la fois de retrouver plus d'informations et de thèmes.

Dans cette continuité d'amélioration de l'information et de la communication à laquelle la municipalité a toujours accordé une place importante, une nouvelle présentation du journal le TUM vous est proposée avec ce numéro de

LE LOUP DANS LE TRIEVES



En cas d'observation d'un loup, d'une trace, d'une crotte ou d'un indice quelconque, le mieux est de prévenir l'ONCFS (pour le secteur Philippe Chabot au 0625070798.

Vous avez la possibilité de joindre un autre correspondant du réseau loup, Benjamin Durand au 06 88 88 08 24 et, Marc Lemoine (ONF Prébois) au 06 28 63 30 32, ou à défaut toute autre personne de l'ONF?

Et ce le plus rapidement possible.

RELEVÉS DES RADARS PEDAGOGIQUES

Radar av louis Rippert sens Mens / Cordéac

Sur 13184 véhicules 12891 sont en dessous des 50 km/h
266 sont entre 50 et 60 km/h
24 entre 60 et 70 km/h
2 entre 70 et 80 km/h et
1 entre 80 et 90 km/h (vitesse max à 86 km/h)
2,2% dépassent la vitesse de 50 km/h

Radar rue Dr Senebier sens St Baudille /Mens

Sur 12625 véhicules 10415 sont en dessous des 50 km/h
2102 sont entre 50 et 60 km/h
106 entre 60 et 70 km/h
2 entre 70 et 80 km/h (vitesse max à 74 km/h)
17,5 % dépassent la vitesse de 50 km/h

Radar av Louis Rippert sens Cordéac / Mens

Sur 17457véhicules 15546 sont en dessous des 50 km/h
1805 sont entre 50 et 60 km/h
98 entre 60 et 70 km/h
6 entre 70 et 80 km/h et
2 entre 80 et 90 km/h (vitesse max à 86 km/h)
10,9% dépassent la vitesse de 50 km/h

Radar av du dauphiné sens Monestier / Mens

Sur 25602 véhicules 20252 sont en dessous des 50 km/h
4791 sont entre 50 et 60 km/h
541 entre 60 et 70 km/h
16 entre 70 et 80 km/h et
2 entre 80 et 90 km/h (vitesse max à 86 km/h)
20,9% dépassent la vitesse de 50 km/h

VISITE DU PREFET A MENS



Ce mardi 7 février dans la salle du conseil de la mairie de Mens, Bernard Coquet et le conseil municipal avaient l'honneur de recevoir Monsieur le Préfet de l'Isère Lionel Breffe à l'initiative de notre conseillère départementale Frédérique Puissat et en présence du sénateur Michel Savin, de la députée Marie-Noëlle Battistel, du président de la CDCT Jérôme Fauconnier, du conseiller départemental Fabien Mulyk, de la conseillère régionale et maire de Clelles Marie-Claire Terrier et de tous les maires du Trieves.

Un dialogue constructif a pu s'établir avec le représentant de l'état où de nombreux sujets ont été abordés. Les nombreux maires se sont ainsi exprimés et ont fait part de leurs interrogations ou souhaits voire parfois leur inquiétudes sur des sujets variés et sans aucun doute importants pour nos collectivités. Le représentant de l'état a été attentif aux différentes suggestions sachant que sa marge de manœuvre reste étroite. Il souligna qu'il saura apporter tout son soutien dans le cadre de

la loi et de la réglementation.

Au sommaire de ces échanges : l'urbanisme, les prédateurs plus spécialement le loup, le pastoralisme, le transfert de compétences à l'intercommunalité et notamment les services de l'eau ...ect.

La visite de notre territoire s'est poursuivie par la visite de la gendarmerie de Clelles qui devient une gendarmerie de contact, puis par la visite de la mairie et de la salle polyvalente en rénovation dans le cadre TEPOS à St Martin de Clelles. La journée se termina par la signature du contrat de ruralité du Trieves à la CDCT à Monestier de Clermont.

Bernard CHEVALIER

Photo du haut à gauche : de gauche à droite; M. le sénateur Michel Savin, Mme la députée Marie-Noëlle Battistel, M. le préfet Lionel Breffe, Mme la conseillère départementale Frédérique Puissat et M. le conseiller départemental Fabien Mulyk .

Photos du bas : l'assistance des maires du Trieves



LES INFOS MUNICIPALES

UN NOUVEAU MEDECIN S'INSTALLER À MENS

La municipalité est particulièrement heureuse d'apprendre l'arrivée à Mens du Docteur Hélène Lacroix en remplacement du Dr Dominique Repellin parti à la retraite le 31 décembre dernier. Dans les zones rurales fragiles comme l'est le Sud Trièves, l'installation de jeunes médecins est vitale et suscite une forte inquiétude quand il n'y a pas de volontaires. En s'installant à Mens le Docteur Hélène Lacroix permet de maintenir l'offre médicale de qualité qui existait auparavant, essentielle pour notre territoire .

La municipalité lui souhaite bienvenue, et pour l'avenir, réussite professionnelle et bonheur personnel .

Bernard COQUET

LA VIE DU VILLAGE

SUR LES PAS DES HUGUENOTS



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



L'association « Sur les pas des Huguenots » est une association nationale qui a été créée en 2011 pour assurer la promotion de ce sentier, labellisé Itinéraire culturel européen en Gr@965 sur la partie française. Cette association est basée dans la Drôme, point de départ du sentier.

Afin de relayer l'association nationale dans ses actions, une association locale a été créée au mois de décembre. Elle a pour appellation « Sur les pas des huguenots – section Isère » et pour objectifs :

- Représenter l'association nationale sur le département de l'Isère ;
- Relayer localement toutes les décisions de l'association nationale ;
- Assurer une veille technique du chemin sur la portion la concernant en faisant remonter à l'association nationale les problèmes rencontrés ;
- Etablir un contact régulier avec les hébergeurs locaux ;
- Organiser ponctuellement des randonnées, des courts séjours thématiques et des manifestations permettant de développer la notoriété du sentier ;

De fédérer autour de ce projet toutes les associations contribuant à sa renommée ;

Sensibiliser les différentes instances locales (Communes, communautés de communes, département, région) à l'intérêt économique, culturel et patrimonial du sentier et les impliquer dans la communication et l'appui aux diverses manifestations organisées par l'association iséroise.

Fort de dès aujourd'hui de 35 membres, vous pouvez nous rejoindre en téléphonant au 07 87 95 21 55 ou bien en adressant un mail à sph.isere@gmail.com

L'association organise du 22 au 30 septembre 2017 une grande randonnée intitulée « La traversée de l'Isère – Sur les pas des Huguenots ». Vous pouvez obtenir toutes les informations relatives à cette randonnée en consultant le site : www.surlespasdeshuguenots-isere.fr

[LA VIE DU VILLAGE]

STATUES DANS NOS RUES MENSOISES



La question suivante m'a toujours plongé dans des abîmes de réflexion : "La fleur serait-elle belle s'il n'y avait aucun oeil (animal ou humain) pour la regarder ?"

La notion de témoin qu'elle évoque me semble essentielle ; ainsi, nous aimons partager nos moments de bonheur, et la souffrance est d'autant plus insupportable qu'on est seul.

C'est pour donner corps à ce concept de témoin que je propose un ensemble de quatre statues dans le paysage mensois. La première est apparue à l'automne sur le balcon de Radio Dragon. Je viens de mettre en place un groupe de deux sur un mur bordant le passage du Pré Colombon (photo). Une quatrième et dernière est prévue à proximité, rue Louis Rippert.

Elle seront au moins le témoin du regard que vous voudrez bien leur porter.

Francis Le Blon

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION ROCHASSAC

ADHESION 2017

Après une année 2016 bien occupée, la rénovation du refuge est terminée, il reste quelques aménagements intérieurs et extérieurs à faire. Les randonneurs apprécient beaucoup ce nouveau refuge, les témoignages sur le livre d'or le confirment. Beaucoup de personnes découvrent ce lieu en consultant le site. Si vous souhaitez continuer à être adhérent à l'Association vous pouvez nous retourner ce bulletin avec votre participation et nous vous en remercions.

✂

Nom : Prénom :

 Adresse :

 Téléphone : Portable :

 Adresse mail : Si vous désirez être informé

Montants adhésions / Dons
 Individuelle 10 € famille 15€ don :€
 Règlement par chèque à l'ordre : **Association « ROCHASSAC »** règlement en espèces
 Fait à Le

Signature de l'adhérent ou du souscripteur

Merci de renvoyer ce coupon dûment rempli à la trésorière de l'Association « Rochassac »

Evelyne SENEBIER Villard Julien 38710 CORNILLON EN TRIEVES

Assemblée générale ordinaire et extra ordinaire

Vendredi 10 mars 2017 (20h30)
Espace Culturel de Mens (place de la Mairie)

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Présentation des travaux
- Bilan financier
- Projets 2017 (toilettes sèches, table banc extérieur etc...)
- Questions divers

Au revoir la MEJ, bienvenue à MIXAGES !!!

La MEJ a grandi, et a trouvé son nouveau nom pour déployer ses ailes !

La MEJ (maison de l'enfance et de la jeunesse) de Mens change de nom. Elle s'appelle désormais "Mixages" un nouveau nom qui lui permet de mieux correspondre aux différents publics qu'elle accueille...

Ouverte à tous les habitants, c'est un lieu de rencontre, d'écoute et d'accompagnement de projets, en lien avec le centre socio culturel du Granjou.

A MIXAGES, vous pouvez trouver :

Les Actions de Mixages

POUR TOUS

- Espace d'écoute des habitants
- Les ateliers de Mixages «Et si on ...»
 - Les sorties découvertes
 - Les cafés des parents
 - Les rencontres Parentalité
 - Les conférences
- Les ateliers parents-enfants
- L'hébergement associatif
- L'accompagnement des projets d'habitants (Carnaval - La fête des habitants ...)

...

- Permanences :
 - Avocat conseils
 - Architecte conseils
 - ADIL
- Centre de planification

Béatrice Perdrix
04.76.34.27.02
b.perdrix@cdctrieves.fr

ENFANCE 3-11 ANS

L'accueils de loisirs
Petites et grandes vacances

Le périscolaire
mercredi 13h30 - 18h30
Temps du soir 16h30 - 18h

Les séjours

Marine CLAVEL
04.76.34.27.04
m.clavel@cdctrieves.fr

JEUNESSE 11-17 ANS

Les petites et grandes vacances
Les mercredis et samedis
L'accueil libre

Les séjours
Les chantiers jeunes
Les formations Bafa et secourisme
Les animations au collège

Eloi Hemery
04.76.34.27.03 - 06.72.29.64.10
e.hemery@cdctrieves.fr



CINÉMA À MENS

Cinéma à Mens à l'amphithéâtre du collège

Dimanche 5 mars à 18h30 :

« Lalaland » 2h08

comédie romantique musicale de Damien Chazelle avec Ryan Gosling et Emma Stone

Dimanche 19 mars à 18h30 :

« Rock'roll » 2h03

comédie de Guillaume Canet avec Guillaume Canet, Marion Cotillard, Gilles Lellouche

Pour la suite de la programmation, veuillez consulter le site de l'Ecran Vagabond, l'affichage et le panneau lumineux.

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

Organisé par l'Ecran Vagabond du Trièves et Pro-chaine Sortie

Pour tous renseignements :

www.ecranvagabond.com

LA TRAVERSINE

La Traversine est une association qui se dédie aux évolutions personnelles et sociales, et fonde son action sur les valeurs humanistes d'autonomie, de liberté et de responsabilité.

Nous proposons une première série de 6 conférences-causeries, ouvertes à tous (libre contribution), pour s'informer et réfléchir ensemble.

Ces rencontres sans prétention se tiennent tous les quinze jours à l'Espace Culturel de Mens, de 20h à 22h.

Les deux premiers thèmes ont été abordés d'une façon simple et vivante, en présence d'une douzaine de personnes : « **Moi d'abord...** », ou comment prendre soin de soi et de ses proches sans se sacrifier. Puis « **L'enfant tyrannique** », la colère et l'autorité parentale... Maintenant nous allons examiner ce qui complique nos relations familiales, professionnelles, amicales et sociales :

Mardi 7 mars à 20h, Espace culturel de Mens :

« **Ces émotions qui nous troublent...** » et souvent nous échappent : que pouvons nous en faire ?

Les 21 mars, 4 et 18 avril 2017, les autres sujets seront choisis par les participant-e-s : *l'évolution masculine par exemple, les souffrances de l'enfant, les méthodes de relaxation ou de méditation, les « psy » de toutes sortes, la sexualité dans l'éducation, la connaissance et la croyance, ou d'autres thèmes demandés.* Bienvenue !

Laurent Frappé,

psychologue clinicien et philosophe amateur.

Renseignements : 04 76 34 47 55

MONNAIE LOCALE



Le projet avance et prend de l'ampleur !

Nous sommes maintenant une quinzaine de triévois, particuliers, commerçants, entrepreneurs... à nous réunir régulièrement à Mens pour préparer le lancement, en septembre 2017, du CAIRN - future

Monnaie Locale du bassin Grenoblois, du Trièves, de la Matheysine, du Voironnais, du Grésivaudan...

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur ou simple particulier ;

Vous vous interrogez sur l'intérêt d'une monnaie locale complémentaire de l'euro ;

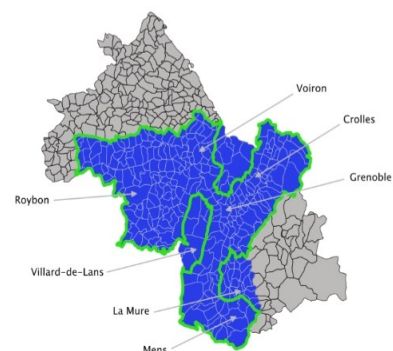
Vous souhaitez être informé ou contacté...

Et pourquoi ne pas nous rejoindre et ... participer aux travaux du groupe ?

Demi-journée de formation théorique et pratique prévue le 11 mars...

Contact : cairn-trieves@cairn-monnaie.com

<http://cairntrieves.unblog.fr/>



Légende
■ Limites_Du_SCoT
■ Communes_Cairn
■ Communes_Isere

0 19 38 km

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

TROC DE GRAINES

TROC DE GRAINES
PARTAGE DE SEMENCES ET DE SAVOIR-FAIRE

**LE 11 MARS A PARTIR DE 09H30
A L'ESPACE CULTUREL DE MENS**

**ASSEMBLEE GENERALE A 11H00
SUIVIE D'UN REPAS PARTAGE**

LES PORTES VERDES
IPNS

CONCERT AU TEMPLE DE MENS

DU 6 JANVIER AU 30 AVRIL

Les Allées chantent
un tour d'Isère en 80 concerts

GRATUIT

CONTES DE LA TERRE ET DU CIEL BLEU
Contes et musique de Mongolie

En concert le 25 mars - 20h30
Temple protestant - Mens

*(entrée libre sans réservation préalable, dans la limite des places disponibles)

DU 6 JANVIER AU 30 AVRIL

contact - renseignements : Tel. 04 74 20 20 79 - www.les-alles-chantent.fr

Initiative du Département de l'Isère, Les Allées chantent, un tour d'Isère en 80 concerts sont portés par l'A.I.D.A., Agence Iséroise de Diffusion Artistique qui favorise la diffusion et le développement culturel sur les trois territoires du Département. Licences : 1-103416 / 2-103410 / 3-103411

TEMPS PARENTS

Temps d'Parents est **une association parentale** permettant des espaces de rencontres, de vivre des temps conviviaux, de recul, d'entraide et d'échanges pour **Les parents et les jeunes enfants** dans le Trièves.

Programme de mars 2017

Mercredi 8 mars
Temps de jeux et d'échanges,
de 9h30 à 11h30, à Mixages (ex MEJ) de Mens

Mercredi 15 mars
Accueil et atelier « **Peinture et bricol'** »
avec *Colyne de Lis la Lune*,
de 9h30 à 11h30, à Mixages (ex MEJ) de Mens

Mercredi 22 mars
Grand Carnaval de Mens avec musique et costumes,
ainsi que danse collective !
départ à 9h30 à l'école de Mens

Mercredi 29 mars
Atelier « **Comptines ...** » avec *Annick (pédagogie Steiner) de l'association les 9 Muses*
de 9h30 à 11h30, à Mixages (ex MEJ) de Mens

Contact et renseignements :
tdparents@yahoo.fr
04 56 55 21 09

LOTO DU SOU DES ÉCOLES

Organisé par le Sou des Ecoles de Mens

LE SAMEDI 11 mars 2017
Salle des Sagnes à MENS
à partir de 20h00

Nombreux lots :

- Coffret Smartbox week-end insolite,
- Mini-four à pizza, tablette numérique,
- Paniers garnis, agneau, porcelet, pintade,
- Bons cadeaux et nombreux autres lots...

Buvette et petite restauration sur place

VEZ JEUER & GAGNER NOMBREUX !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB BEL ÂGE

Le Club BEL AGE a tenu son assemblée générale le 9 février à l'espace Culturel.

La présidente, Odile MATHELET, a ouvert la séance en remerciant la nombreuse assistance et a salué la présence de Mme Anne-Marie BARBE, adjointe au Maire de Mens. Après avoir cité et remercié les municipalités qui ont attribué une subvention en 2016, Odile MATHELET demande que tout le monde ait une pensée pour les anciennes adhérentes qui nous ont quittés l'an dernier. Elle a rappelé que le Club, qui existe depuis 39 ans et fort de 150 adhérents environ, comporte une chorale qui se réunit le lundi après-midi, un groupe de danse animé par M. et Mme VIDHEN et de nombreux joueurs de cartes ou scrabble qui se retrouvent le jeudi après-midi. La mairie de

Mens est particulièrement remerciée pour le prêt gratuit des salles tout au long de l'année.

Après la présentation du calendrier des activités 2017, la parole a été donnée à la secrétaire qui a rappelé les différentes manifestations de l'année précédente (Loto, concours de belote, repas, voyage d'une journée en Ardèche et séjour d'une semaine au Portugal).

Ensuite Louis CARDET a présenté le bilan financier 2016, bilan positif qui a été approuvé à l'unanimité.

Avant de procéder à l'élection des candidats au Conseil d'Administration, Odile MATHELET a fait part de son souhait de quitter la présidence tout en désirant rester dans le conseil. Les onze candidats ont tous été élus à l'unanimité. A la fin de l'Assem-

blée Générale le nouveau conseil s'est réuni en séance privée pour élire le bureau.

Ont été élus :

- Présidente : Andrée CHARLES
- 1ère Vice Présidente : Odile MATHELET
- 2ème Vice Président : Christian ABONNENC
- Trésorière : Arlette POITE
- Trésorier adjoint : Louis CARDET
- Secrétaire : Christiane SAGELAPEYRE
- Secrétaire adjointe : Christiane PENNEQUIN
- Membres du Conseil : Jean-luc GUICHARD - Joëlle JOUBERT - Annick LAUZIER - Annette PELLEGRIN

A noter que deux anciens membres avaient donné leur démission. Il s'agit de Serge GARNIER et de Marc MAZADE que le Club remercie chaleureusement pour leur travail.

Le CLUB BEL AGE et l'Association CUEILLE LA VIE organisent un LOTO ouvert à tous

Le jeudi 16 Mars 2017 à l'Espace Culturel à Mens.

Vente des cartons dès 13 h 30. Venez nombreux tenter votre chance.



NON À L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE* TELLE QUE DÉFINIE PAR L'ACTUELLE MAJORITÉ !

C'est quand on voudra construire ou rénover qu'on s'apercevra, trop tard, des conséquences néfastes des choix idéologiques qui sont faits et qui tournent le dos au futur...

Et c'est nous qu'on taxe d'idéologues quand on s'y oppose ! Pourtant, nous voterons le PLU (Plan Local d'Urbanisme), bien qu'il ne comprenne pas de stratégie pour revitaliser le centre bourg, et que nous ne sommes pas d'accord avec le pavage couteux des rues...

Nous soutenons également le Schéma d'assainissement, preuve que quand les documents sont globalement justes, nous n'avons pas d'opposition de principe.

Mais pour l'AVAP*, c'est différent !

Nous apprécions le travail d'inventaire fait par les Amis du Musée de Mens sur le patrimoine architectural du centre historique et nous considérons que l'AVAP* doit veiller à la cohérence d'ensemble de ce quartier.

Mais nous n'admettons pas que les quartiers périphériques sans enjeux patrimoniaux équivalent doivent subir dans les grandes lignes les mêmes règles que le centre historique, au détriment de l'innovation technologique et de l'habitat écologique.

- Pourquoi empêcher des maisons plus lumineuses avec de larges ouvertures au sud ?

- Pourquoi balayer le point de vue professionnel des installateurs de panneaux solaires, à la recherche d'efficacité énergétique ? Imposer ces panneaux en bas de toiture c'est décourager l'investisseur et s'opposer à la loi de transition énergétique et au programme TEPOS (territoire à énergie positive) de la communauté de communes.

- Pourquoi interdire des toits plats végétalisés en bâtiment principal ?

- Pourquoi imposer une surface minimum de 73,5m² au sol, et des règles tatillonnes et normatives qui éloignent de l'esprit ouvert d'une AVAP tel que prévu par la loi ?

Revenons au centre historique : les exigences très strictes des règles de cette AVAP aboutiront à l'abandon de projets de rénovation pour des raisons financières. Ces projets sont pourtant nécessaires pour rendre les logements habitables, alors qu'on en manque. **La dégradation de ce quartier va donc se poursuivre. Le pavage de rues n'y changera rien !**

Comment est-ce possible que les rédacteurs de l'AVAP* n'en tiennent pas compte ?

L'adoption de l'AVAP* sans un assouplissement conséquent (et pas seulement quelques points corrigés pour tenir compte des réserves de la commissaire enquêteur) **entraînera des recours en Tribunal Administratif, procédures longues et coûteuses.** Qu'est-ce

que la commune y gagnera ?

Si la majorité de la commission AVAP* et du conseil municipal persistent dans leurs visions d'un patrimoine figé et d'un choix d'une esthétique des bâtiments forcément subjectif, au détriment de l'habitabilité et de la vie de ces quartiers, **nous voterons encore contre cette AVAP*.**

*AVAP = Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Attractivité ou immobilisme ?

Le tableau sur les statistiques des naissances et décès de la commune de 2000 à 2016 fait apparaître un solde négatif (TUM de février). Si la population de Mens ne s'est pas écroulée (cf. les chiffres du dernier recensement), c'est parce qu'il y a eu globalement davantage d'arrivées que de départs d'habitants dans cette période.

Le Trièves séduit par son cadre naturel et ses villages mais aussi par la diversité des personnes qui l'habitent et l'animent. **C'est son dynamisme économique, associatif et culturel qui en fait un territoire attractif et assure son avenir.**

Mens ne peut faire exception d'où cette inquiétude sur l'AVAP* qui fige la commune dans son passé sans permettre une cohabitation constructive entre le passé avec sa richesse patrimoniale consensuelle et l'avenir avec un habitat écologique et innovant.

Quelle attractivité pour des jeunes qui souhaiteraient s'installer dans la commune ? Quel accès au logement ? Est-ce en imposant une vision figée de l'architecture que l'on favorise l'arrivée de nouveaux habitants et/ou le maintien de jeunes au pays et le dynamisme qui en résulte ?

Ces questions et les réponses qui y sont apportées impactent l'avenir ; Mens a besoin d'ouverture et non de fermeture dictée par des choix idéologiques.

Réhabilitation du centre historique : le maire apprécie nos propositions !

Dans l'éditorial du TUM de février, pour la première fois, le maire évoque la possibilité d'étudier, comme complément du Programme de Requalification des Espaces Publics, la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin de réhabiliter les logements du centre historique. Elus de Mens ensemble ou sympathisants, nous avons, en réunion, dans le cadre de l'enquête publique ou dans notre page du TUM, développé nos arguments en faveur de cette réhabilitation, plus vitale selon nous que le pavage des rues.

Nous nous réjouissons donc de l'évolution du maire sur ce sujet, même si nous regrettons ses incohérences : absence d'Opération d'Aménagement et de Programmation spécifique au centre historique dans le PLU, règlement de l'AVAP freinant la rénovation, absence de lien entre PREP et PLU, non prise en compte (pour l'instant...) de l'idée d'Etablissement Public Foncier, facilitant en cas de vente les opérations de rénovation sans engager financièrement la commune. À suivre donc !

LES BREVES ET L'ETAT CIVIL

LOTO DE L'ADMR

Grand Loto de l'ADMR DE MENS
le 2 avril 2017

salle multi-activités des Sagnes

38710 Mens

Nombreux lots

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITÉ



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1 février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

COMMEMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE



La FNACA organise la commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962

RDV le 19 mars 2017 à 11h
devant la mairie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Charly PASCAL le 30 janvier 2017

Léon TERRIER le 19 février 2017

GRAND CARNAVAL A MENS



GRAND CARNAVAL ART DE RUE ET CIRQUE

SAMEDI 11 MARS
ATELIER MR CARNAVAL
ET BRICOLAGE EN TOUT GENRE

Gratuit ouvert à tous
13h30 - 17 h30 à Mixages (ex MEJ)
Merci d'apporter quelque chose à grignoter
pour le goûter partagé
Présence d'Arthur et Lise plasticiens

SAMEDI 18 MARS
ATELIER DANSES COLLECTIVES

Gratuit ouvert à tous
13h30 - 17 h30 à Mixages (ex MEJ)
Merci d'apporter quelque chose à grignoter
pour le goûter partagé
Présence de Zimboom danseuse

MERCREDI 22 MARS
ÉCOLES DE MENS

9h30 : Déambulation dans Mens
avec la fanfare la Klik à Zik

10h30 : Danses collectives avec
Zimboom et fanfare la Klik à Zik

11h30 : Buvette proposée par
le Sou des Ecoles dans la cour des écoles



REPAS RAVIOLES DE L'AEP

L'AEP organise un grand repas ravioles le 12 Mars 2017

à 12h30 salle du pont 38710 Mens

Réservations au 04 76 34 61 28

LOTO DE LA FNACA

SAMEDI 4 MARS 2017 MENS 20H SALLES DES SAGNES

LOTO DE LA FNACA NOMBREUX LOTS A GAGNER

Téléviseurs—agneaux—jambons— filets garnis etc...

DECES :

M. Claude DUGUE le 20 février 2017

M. Pierre TRACOL le 23 février 2017